

1.5 Emplois aidés

En 2016, en France métropolitaine, 2,1 millions d'embauches ont été réalisées en emplois aidés, c'est-à-dire en bénéficiant d'aides publiques, hors allègements généraux et dispositifs sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

Parmi ces embauches, 654 000 ont été réalisées sur des **contrats aidés** (en contrat initial ou en reconduction). C'est 2 % de plus qu'en 2015. Ces embauches sont pilotées par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année les crédits alloués, les publics ciblés et les objectifs d'embauches. En 2016, du fait de la diminution des enveloppes allouées, les embauches en contrat unique d'insertion du secteur marchand (**CUI-CIE**) et en emploi d'avenir ont baissé de 12 % par rapport à 2015. En revanche, les embauches en CUI dans le secteur non marchand (**CUI-CAE**) ont augmenté de 10 % en 2016, et celles dans l'insertion par l'activité économique (IAE) ont progressé de 5 %.

En outre, 476 000 embauches se sont faites en contrat en alternance (**apprentissage** ou **contrat de professionnalisation**), en hausse de 3 % en 2016, comme en 2015.

Enfin, 970 000 embauches ont concerné d'autres emplois aidés, en hausse de 15 % par rapport à 2015. L'augmentation est essentiellement portée par les 770 000 contrats qui ont bénéficié de l'exonération temporaire de cotisation chômage pour l'embauche d'un jeune en CDI (+ 19 %, après + 15 % en 2015). Le nombre de chômeurs bénéficiant de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise a augmenté de 5 % en 2016 après avoir baissé de 7 % en 2015.

Compte tenu de ces embauches ou reconductions, et des contrats arrivés à échéance, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés s'établit à 1,5 million fin 2016. Il est quasiment stable sur un an (- 0,3 %). Le nombre total de bénéficiaires de contrats aidés baisse de 6 % sur un an, à 487 000 salariés en fin d'année. En particulier, il diminue fortement dans les CUI-CIE (- 34 %) et les emplois d'avenir (- 20 %), en raison des nombreuses sorties de ces dispositifs et de recrutements moins nombreux. En revanche, le nombre de bénéficiaires de CUI-CAE augmente (+ 7 %), ainsi que ceux de salariés en contrat en alternance (+ 3 %) et dans les autres emplois aidés (+ 2 %).

Les contrats aidés ont vocation à cibler ceux qui ont le plus de difficultés à retrouver un emploi : chômeurs de longue durée, seniors, jeunes peu qualifiés, bénéficiaires de minima sociaux et personnes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les emplois d'avenir s'adressent prioritairement aux jeunes peu diplômés, tandis que les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée bénéficient plus fréquemment de CUI. L'IAE cible les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail : près de 80 % des personnes recrutées ont un niveau de formation inférieur au bac et 42 % bénéficient d'un minimum social.

Les contrats d'apprentissage continuent de concerner majoritairement les jeunes de niveau inférieur au baccalauréat, mais la part des moins diplômés baisse tendanciellement (53 % des nouveaux contrats signés en 2016, 61 % en 2012). *A contrario*, les diplômés de niveau baccalauréat ou du supérieur sont les principaux bénéficiaires du contrat de professionnalisation (79 % des nouveaux contrats signés en 2016). ■

Définitions

Contrat aidé, CUI-CIE, CUI-CAE, contrat d'apprentissage, de professionnalisation : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Le contrat de professionnalisation en 2016. Des embauches en hausse, une forte reprise dans la construction », *Dares Résultats* n° 009, mars 2018.
- « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir. Une baisse des recrutements et des bénéficiaires en 2016 », *Dares Résultats* n° 076, novembre 2017.
- « L'insertion par l'activité économique en 2016 : stabilité de l'emploi malgré une reprise des embauches dans les EI et les ETTI », *Dares Résultats* n° 074, novembre 2017.
- « L'apprentissage en 2016. Une stabilisation des entrées dans la construction après sept années de baisse », *Dares Résultats* n° 057, septembre 2017.

1. Évolution des embauches et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé

	Entrées initiales et reconductions de contrats (données brutes)						Bénéficiaires en fin de période (données CVS)					
	2014		2015		2016		2014		2015		2016	
	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)
Contrat aidé	575	639	11,0	654	2,4	463	518	11,8	487	-5,9		
CUI-CAE	277	250	-9,9	274	9,7	201	208	3,7	223	6,9		
CUI-CIE	49	91	87,4	79	-13,1	30	61	104,0	41	-33,6		
Emploi d'avenir	89	77	-13,9	68	-11,0	112	120	7,0	96	-20,1		
Insertion par l'activité économique	160	221	37,9	232	5,2	120	128	6,8	128	-0,3		
Contrat en alternance	448	462	3,1	476	3,2	569	576	1,3	594	3,0		
Apprentissage	275	278	1,2	283	1,8	385	383	-0,4	390	1,7		
Contrat de professionnalisation	173	183	6,2	193	5,3	185	193	4,8	204	5,5		
Autre emploi aidé	776	843	8,6	970	15,0	439	435	-0,9	445	2,2		
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	10	8	-17,8	5	-33,0	62	52	-16,9	42	-19,1		
Contrat de génération	17	15	-16,0	11	-23,8	27	33	23,3	28	-15,6		
Autres dispositifs ciblés sur une catégorie de salariés ¹	562	646	14,9	770	19,3	146	158	8,6	177	11,6		
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	187	175	-6,7	183	4,7	204	192	-5,9	198	3,1		
Ensemble	1 799	1 943	8,0	2 100	8,1	1 471	1 529	3,9	1 525	-0,3		

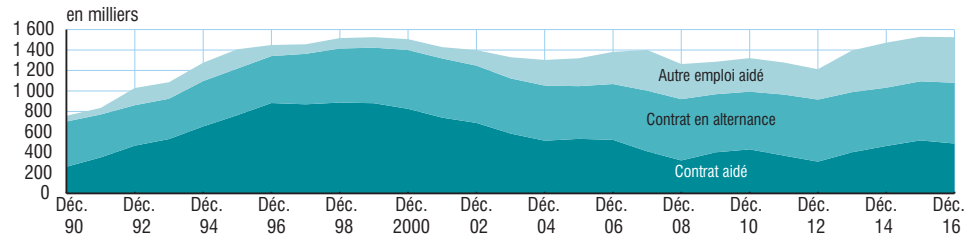
1. Exonérations de cotisations chômage pour l'embauche de jeunes en CDI (768 000 entrées en 2016) et accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, 2 000 entrées en 2016).

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2016, le nombre d'embauches en contrat aidé s'élevé à 654 000 (+ 2,4 % par rapport à 2015) et le nombre de bénéficiaires fin décembre 2016 est de 487 000 (en données corrigées des variations saisonnières - CVS), soit 5,9 % de moins qu'en 2015.

Sources : ASP ; Acoess ; Dares.

2. Évolution des effectifs en emploi aidé depuis 1990



Champ : France métropolitaine.

Note : sont comptabilisés dans les effectifs : – les contrats aidés (TUC, CES, CEC, CEV, emploi jeune, CAE, CAV, CUI-CAE, emploi d'avenir, CRE, CIE, convention de coopération, aide dégressive à l'employeur, nouveau CIE, CI-RMA, CUI-CIE, contrat dans les structures de l'IAE) ; – les contrats en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat de qualification, contrat de réinsertion en alternance, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, PACTE) ; – les autres emplois aidés, exonérations zonées (exo. embauche d'un second ou troisième salarié, ZRR, OIG en ZRR, ZRU, ZFU, ZRD, BER), dispositifs d'aide à l'embauche des jeunes (exo. jeune sans qualification, exo. sur les embauches de jeunes en CDI, aide au premier emploi des jeunes, contrat jeune en entreprise, contrat de génération), accompagnement des restructurations (aide au passage à mi-temps, aide au passage à temps partiel, allocation temporaire dégressive), aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (Fonds départemental d'initiative jeune, Accre).

Sources : ASP ; Acoess ; Dares.

3. Caractéristiques des nouveaux bénéficiaires de contrats aidés en 2016

en %

	CUI-CAE ¹	CUI-CIE	Emplois d'avenir	IAE	Ensemble	
					2015	2016
Sexe						
Femmes	71,8	42,6	50,9	40,7	53,9	53,5
Hommes	28,2	57,4	49,1	59,3	46,1	46,5
Âge						
Moins de 26 ans	21,5	28,2	99,2	25,5	32,9	32,5
De 26 à 49 ans	54,8	49,4	0,8	58,8	49,2	49,4
50 ans ou plus	23,7	22,4	0,0	15,8	17,9	18,1
Niveau de formation						
Supérieur à bac+2	24,2	22,1	4,9	5,9	15,6	15,2
Niveau bac	28,2	27,4	19,0	15,2	22,4	22,4
Niveau CAP-BEP	32,4	37,9	39,2	43,7	39,0	38,1
Inférieur au CAP	15,2	12,6	37,0	35,2	22,9	24,2
Durée d'inscription à Pôle emploi avant l'embauche						
Non inscrit	5,8	6,5	30,7	13,8	12,8	11,4
Moins de 12 mois	23,1	23,9	41,0	34,5	30,5	29,2
De 12 à 23 mois	30,9	30,9	19,3	20,3	26,2	25,9
24 mois ou plus	40,3	38,8	8,9	31,4	30,4	33,4
Personnes handicapées	9,7	8,5	2,7	5,8	7,2	7,4
Bénéficiaires d'un minimum social	30,0	23,8	2,8	42,2	31,2	30,3

1. Hors ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Champ : France hors Mayotte, embauches en convention initiale.

Sources : ASP ; Dares.